

Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec - CSN

29 septembre 2020

**Aux membres de l’unité générale**

Bonjour,

Comme vous le savez tous le casino fermera temporairement ses portes à compter de minuit, mercredi soir – et ce, pour une période d’au moins 28 jours.

Aujourd’hui les présidents de tous les syndicats ont été conviés à une rencontre avec la haute direction : invoquant le «cas de force majeure», la SCQ a pris comme décision de procéder à des mises à pied massives, touchant l’ensemble des employés.

Cet après-midi les gestionnaires de certains secteurs ont convié les employés en rencontre Teams pour leur annoncer la mauvaise nouvelle. Évidemment, beaucoup de questions ont été soulevées par les personnes présentes et l’employeur ne pouvait répondre à plusieurs d’entre elles. Deux choses demeurent par contre :

- chaque employé devra faire sa propre demande auprès de l’assurance-emploi s’il désire recevoir des prestations (l’employeur devrait envoyer directement les avis de cessation d’emploi à Services Canada);

- jeudi l’employeur devrait communiquer avec tous les employés pour répondre à des questions fréquemment posées sur les assurances, le régime de retraite, les congés particuliers, etc.

Nous-mêmes nous ignorons en ce moment la réponse à plusieurs de ces questionnements. Dès que nous aurons plus de détails nous sortirons de nouveau un tract.

Solidarité,

**Votre comité exécutif**